



Droits et Démocratie
Rights & Democracy

Centre international des droits de la personne et du développement démocratique
International Centre for Human Rights and Democratic Development

**CONFÉRENCE INTERNATIONALE
ANNUELLE DE
DROITS ET DÉMOCRATIE**

«Renforcer la démocratie en Asie»

Jean-Louis Roy
Président

Toronto, les 14 et 15 juin 2006

212

droits humains, y compris les droits civils, politiques et propres aux minorités. Le concept d'égalité est le noyau de la démocratie. Entièrement compris et pleinement reconnu, ce concept élargit la portée des droits à promouvoir et à protéger, et comprend les droits sociaux, économiques et culturels.

Cette vision suppose que les dimensions institutionnelles et procédurales de la démocratie et de la protection des droits humains sont complémentaires et inséparables. Par conséquent, il est essentiel de compléter et de soutenir les caractéristiques fondamentales de la démocratie par la mise en œuvre de normes universelles en matière de droits humains garanties dans les conventions et traités internationaux sur les droits humains.

Je ne partage pas le point de vue de ceux qui jugent cette vision théorique ou idéologique.

Cette vision exprime les aspirations de millions de femmes et d'hommes d'un grand nombre de pays qui fondent leurs espoirs sur un gouvernement démocratique. Ces gens croient qu'un régime démocratique les protégera contre la discrimination ethnique, religieuse et sexuelle, contre la détention arbitraire, la torture ainsi que les mauvais traitements et la mort survenus en cours de détention. Ils estiment qu'un tel régime offrira un accès à la justice, à la santé, à l'éducation, au logement convenable, au travail, à la nourriture et à l'eau. En outre, ils pensent que ce régime permettra d'éliminer la pauvreté et l'exclusion sociale.

Au plus profond d'eux-mêmes, tout comme dans leurs protestations et leurs propositions publiques, ils demandent que la démocratie fasse concorder l'égalité formelle des citoyens avec les inégalités existant dans leur société. Remplis d'espoir et de désespoir, ils demandent que la démocratie produise des résultats.

Dans les faits, ainsi que dans la psyché mondiale, l'essor de l'Asie — et ses relations manifestes et latentes avec l'Occident — pourrait structurer les relations internationales à l'image du rapport entre l'Est et l'Ouest qui existait au siècle dernier.

Il pourrait également revigorer et redéfinir les relations entre le Nord et le Sud qui étaient si importantes pendant la guerre froide et qui auront des répercussions sur l'orientation, l'envergure et l'objet futurs des politiques d'aide extérieure.

L'essor de l'Asie transforme notre planète. La Chine, l'Inde, le Japon et quelques autres constitueront des acteurs centraux du siècle présent.

Dans un récent rapport, le Worldwatch Institute comparait l'essor de la Chine et de l'Inde à la rencontre de l'Ancien Monde et du Nouveau Monde, au XV^e siècle.

J'aime bien cette analogie.

Comme au XV^e siècle, l'essor actuel de la Chine et de l'Inde confirme la notion d'universalité, en particulier dans sa définition concrète, soit l'inclusion de tous ceux qui sont laissés de côté, et peut-être de tous.

Quelles seront les conséquences fondamentales à moyen et à long terme de ce changement sur l'organisation institutionnelle et la structure juridique de notre monde interdépendant ainsi que sur les systèmes de gouvernance mondiale qui, en grande partie, correspondent à la situation dépassée d'une autre époque ?

Quelles seront les conséquences fondamentales à moyen et à long terme sur l'appareil juridique international qui définit les relations entre l'État et les

Dans le cadre d'une enquête menée par la Kaufman Foundation sur les plans d'entreprises en matière de recherche et développement :

➤ 50 % des 200 multinationales européennes et nord-américaines les plus importantes ont indiqué qu'elles investiront exclusivement en Asie au cours des cinq prochaines années.

➤ 40 % d'entre elles ont décidé de délocaliser leurs activités de recherche et développement dans des pays asiatiques, en raison de leur capital intellectuel ainsi que de leurs établissements et installations de recherche haut de gamme.

Les investissements asiatiques enrichiront également l'information et les communications mondiales dans ce domaine stratégique. Récemment, en Afrique occidentale, j'ai regardé avec étonnement et intérêt une nouvelle chaîne de télévision internationale chinoise en français, qui fait partie d'une offre planétaire de Pékin diffusée en anglais, en espagnol et en arabe. Le public des productions culturelles indiennes et sud-coréennes augmente aussi et, de ce fait, l'influence de ces dernières croît également.

Nous vivons peut-être la première étape d'une vague croissante d'idées, de valeurs, d'interprétations historiques et de créations culturelles qui déferle de l'Asie vers le monde ouvert dans lequel nous vivons.

En outre, nous devons porter attention aux recherches et aux publications en sciences sociales. Je crois que nous devons être sensibles et réceptifs aux enseignements éventuels des Asiatiques. Pour citer Kishore Mahbubani, nous devons « conserver une vision équilibrée relativement aux énormes répercussions que l'Occident a eues et a toujours sur la planète et qui limitent l'esprit des autres civilisations [traduction] ».

Depuis, de nombreux pays asiatiques ont choisi la démocratie et ont tenu des élections transparentes et concurrentielles. De ce fait, ils ont élargi leur liberté politique. Aux Philippines, en Corée du Sud, en Thaïlande et à Taïwan, on a lutté contre les régimes autoritaires, les dictatures militaires et la prédominance de la loi martiale, et on les a vaincus. Aux récentes élections à Singapour, les partis d'opposition ont réalisé de réels progrès, mais leur fragmentation les a privés de leur plein potentiel. La démocratie électorale a fait son chemin en Asie du Nord-Est et du Sud-Est, où, pendant longtemps, seul le régime japonais était démocratique.

Au Bangladesh, en Indonésie, en Malaisie, au Pakistan (avant le coup d'État militaire de 1999) et en Turquie, de sérieuses lacunes affectent toujours les perspectives politiques. Toutefois, ces pays asiatiques à majorité musulmane ont modifié leur régime politique et, pour citer Vali Nasr, ont inventé la « démocratie musulmane ». Cette expression évoque la tradition politique associée aux partis démocratiques chrétiens en Europe.

Des témoins et des experts évoqueront mieux que je peux l'évolution récente de la Chine, les effets internes et globaux d'une conjoncture unique, le plus haut niveau de croissance continue par la plus peuplée des nations du monde.

Cette évolution commande :

- Une insertion accélérée dans la communauté internationale, le besoin d'accès aux marchés se conjuguant aux besoins de ressources énergétiques et autres ;
- Une nouvelle présence et contribution aux enjeux et défis globaux :
 - Celui du développement auquel la Chine apporte aujourd'hui une contribution croissante et hautement appréciée ;

indépendants, la libre circulation de l'information, le respect de la vie privée, la reconnaissance effective des droits des minorités nationales et culturelles, tout domaine dépendant de l'État, circonscrit par ses lois et règlements, et mis en œuvre par la force politique.

Telles sont, pour l'instant, les limites de l'évolution de la Chine.

Toujours sous contrôle d'un régime autocratique, hostile par essence au pluralisme politique, à l'indépendance du pouvoir judiciaire, et à sa capacité à revoir toute décision affectant les libertés individuelles, celles aussi des minorités.

S'il apparaît ni pensable ni souhaitable que la Chine devienne un clone politique de l'Occident, il apparaît tout aussi impensable, que les citoyens chinois vivent indéfiniment dans un état et un système politique dominé par un parti unique, un système qui se perpétue hors la volonté commune librement exprimée, un système qui promeut la liberté économique et nie la liberté politique.

L'adhésion de la Chine à la convention internationale sur les droits civils et politiques et sa mise en œuvre sont seules susceptibles de changer ce qui doit l'être, et de compléter son insertion pleine et entière dans la communauté internationale.

Nous sommes rassemblés pour discuter de ces changements démocratiques en Asie, pour célébrer les réalisations de personnes dévouées et des gouvernements progressistes ainsi que pour comprendre les facteurs essentiels au soutien de la confiance envers les institutions politiques, à la réalisation du programme en matière de droits de la personne et au développement humain pour tous.

- Le trafic de personnes augmente partout dans le monde, et le nombre d'individus en faisant l'objet est important. Selon des estimations à long terme, plus de 30 millions de femmes et d'enfants ont été victimes de la traite de personnes en Asie.
- Selon l'Organisation internationale pour les migrations, la pauvreté, les disparités en matière de développement économique, le manque de possibilités d'emploi et un accès difficile à l'éducation, le manque d'information dans les pays d'origine sur les risques de l'exploitation associée à l'immigration illégale, la torture, la brutalité politique et les détentions arbitraires sont monnaie courante dans de nombreux pays asiatiques.
- Je le répète, la torture, la brutalité politique et les détentions arbitraires sont monnaie courante dans de nombreux pays asiatiques. L'Asian Legal Resource Centre a documenté d'horribles cas de torture dans de nombreux pays d'Asie.
- Enfin, si la pauvreté a substantiellement été réduite en Asie de l'Est et du Nord ces dernières décennies, les deux tiers des personnes disposant de moins de un dollar par jour pour combler l'ensemble de leurs besoins, vivent dans la région Asie-Pacifique. Le défi des droits humains dans les grandes régions est indissociable de cette situation intolérable. Dans le cas de l'Inde et de la Chine, la mondialisation a indubitablement eu un effet de levier pour l'éradication de la pauvreté d'un grand nombre. Elle n'a pas cependant apporté une résolution définitive à une situation devenue en un sens plus complexe par la cohabitation d'une classe moyenne disposant de ressources considérables et de larges majorités toujours marquées par la plus extrême pauvreté.

conviendront —, il existe d'importants obstacles au renforcement de la coopération avec les mécanismes internationaux des droits humains et à la promotion d'une mise en œuvre efficace des droits humains à l'échelle nationale, en inversant les faibles niveaux actuels de ratification et la méfiance manifeste envers les pays membres des Nations Unies et les procédures spéciales thématiques.

Il y a un an, dans une allocution présentée lors de l'Atelier sur la coopération régionale pour la promotion et la protection des droits de l'homme, Louise Arbour, la Haute Commissaire aux droits de l'homme, a brossé un tableau de la situation actuelle : seuls 15 pays ont créé des institutions nationales de droits humains ; seulement six ont établi des plans d'action en matière de droits humains ; uniquement quatre ont préparé des plans d'enseignement sur les droits humains ; et seulement trois ont ratifié les sept principaux traités en matière de droits humains. De concert avec le professeur Viti Muntarbhorn, elle a proposé de réorienter la stratégie régionale et de travailler davantage à l'échelle infrarégionale afin d'atteindre l'objectif global d'établir un cadre régional sur les droits humains en Asie, un projet qui n'est toujours pas réalité.

Nous souhaitons que les Asiatiques nous disent ce qu'un pays comme le nôtre — dans ses divers secteurs, institutions publiques, organisations de la société civile, entreprises privées — devrait faire pour comprendre les réalités actuelles sur les plans du développement démocratique et de la mise en œuvre des droits humains de cette Asie en plein essor. Nous souhaitons comprendre ce qui se passe réellement et définir des occasions de partenariats entre les organisations canadiennes et asiatiques, afin de renforcer la démocratie dans le monde, de renforcer la démocratie en Asie. Nous travaillerons alors ensemble en vue d'une croissance et d'un développement communs qui ne peuvent survenir aux dépens de la liberté humaine.